L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 18 SEPTEMBRE, 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennet. Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 18 SEPTEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

La croisade contre l'esclavage.

Le *Bulletin de la Société antiesclavagiste de France* publie la lettre suivante, adressée, par S. Em. le cardinal Lavigerie, aux présidents des comités centraux antiesclavagistes, au sujet de la prorogation du Congrès de Lucerne :

Monsieur le président,

Vous connaissez, comme moi, les erreurs accueillies par divers journaux, sur les causes et les caractères de la prorogation du Congrès antiesclavagiste de Lucerne.

Quoique vous sachiez à quoi vous en tenir sur ce point, je crois devoir vous prier néanmoins de vouloir bien démentir ces assertions.

1. En effet, aucune puissance ne s'est opposée, en aucune façon, à la réunion du Congrès de Lucerne ;

2. L'unique raison de la prorogation du Congrès a été l'impossibilité de réunir, au milieu des préoccupations actuelles, une représentation suffisante des comités français de l'Œuvre, raison à laquelle il faut joindre celle de la grave maladie qui m'a saisi dès mon arrivée à Lucerne, et qui ajoutait un inconvénient nouveau à l'absence presque complète de mes compatriotes.

3. Il n'a jamais été question de supprimer le Congrès de Lucerne, mais seulement de le différer jusqu'à la fin de l'agitation actuelle en France, et d'en modifier les dispositions de manière à rendre désormais impossibles l'inégalité de la représentation des comités et les surprises auxquelles cette inégalité pourrait donner lieu.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après m'en être entretenu avec les plus influents de mes collègues et avoir reçu, à cet égard, l'avis de plusieurs de nos comités nationaux, j'ai décidé que la réunion qui n'a pu avoir lieu à Lucerne se tiendrait, à l'époque qui sera déterminée par les comités, dans les conditions que nous dicte l'expérience.

Ces conditions sont les suivantes :

La première : que toutes les Sociétés nationales soient représentées *par un nombre égal de leurs membres*, régulièrement élus et désignés par leur comité central et qu'aucun autre que les membres ainsi délégués ne soit admis à donner ses vote au Congrès, afin d'éviter l'inégalité choquante qui se préparait à Lucerne ;

La seconde : que chaque comité national ait préalablement examiné, discuté et voté avec maturité les questions du programme qui lui est soumis, afin que les délégués qu'il nommera représentent exactement et officiellement sa pensée et la consignent dans un rapport écrit, et non une opinion particulière, ou même la simple impression du moment ;

La troisième : d'éviter les réunions trop nombreuses, qui, dans les circonstances actuelles et au milieu de prétentions ou de jalousies dont l'Afrique est l'objet de toutes parts, pourraient nuire à la grande cause d'humanité que nous voulons uniquement servir. Ce qu'il nous faut, ce n'est pas faire du bruit, c'est faire un bien solide par une entente commune sur les points qui intéressent notre Œuvre.

Nous nous bornerions, en conséquence, aux délibérations des seuls membres délégués et nous donnerions ensuite à leurs travaux la publicité et l'éclat nécessaires par l'impression des mémoires, des rapports, des votes et des vœux de l'assemblée. Le compte rendu officiel en serait fait par ordre du Congrès et sous la surveillance de la direction générale de l'Œuvre, après la clôture de la session. Nous aurions ainsi, d'une part, tous les avantages d'une entente commune, et nous éviterions, de l'autre, les périls d'un bruit inutile ou même dangereux en ce moment où les échos de l'Europe sont avidement recueillis par les esclavagistes africains.

Trois membres choisis et délégués par chaque comité national me sembleraient suffire pour les représenter.

Une fois réunis, les délégués choisiraient leurs présidents et leurs secrétaires.

J'assisterai moi-même à leurs réunions pour leur donner tous les renseignements et éclaircissements qui seraient jugés utiles. En cas d'empêchement majeur, Mgr Brincat, évêque d'Adrumète et mon coadjuteur dans la direction générale de l'Œuvre, pourrait, parce qu'il en possède aujourd'hui les détails aussi bien que moi-même, se charger de me remplacer.

Pour un Congrès de cette nature, nous n'aurions plus à nous préoccuper de la multitude de détails matériels qu'aurait comportés celui de Lucerne; il nous serait donc facile de déterminer, dès que les événements nous le permettraient, cette année ou l'année prochaine, le lieu et la date de sa réunion, sur lesquels je demande à chaque conseil national de vouloir bien me faire connaître ses intentions ou ses désirs.

En attendant, il importe d'imprimer une vitalité nouvelle à l'Œuvre, afin qu'elle puisse, à l'époque de cette réunion, offrir des résultats meilleurs encore que ceux qu'elle aurait pu présenter en ce moment.

Dans cet ordre d'idées, j'appelle d'une manière particulière l'attention des comités nationaux sur la grande utilité qu'il y aurait à multiplier partout des comités de dames patronnesses; je compte m'en occuper aussi moi-même sans retard, de concert avec Mgr Brincat et les auxiliaires que nous aurons choisis dans ce but.

Dans l'attente de votre réponse, que j'ose vous demander de m'adresser, 11, rue du Regard, à Paris, je vous prie de croire, Monsieur le président, à mes sentiments de haute et respectueuse considération.

† Charles, cardinal Lavigerie, Archevêque de Carthage et d'Alger, Primat d'Afrique.

Pour ampliation :

† Carmel Brincat, Evêque d'Adrumète, coadjuteur de Son Eminence, chargé de la direction générale de l'Œuvre.

Il n'est pas de bonheur pour les personnes qui reposent mal la nuit et se lèvent le matin fatiguées. La nervosité, les insomnies, l'indigestion, triple alliance qui continuellement s'attaque au confort de l'homme, lui enlève sa quiétude de corps et d'esprit. ... "Hostetter Stomach Bitters" ... [illegible]

Le Rénovateur des Cheveux de Hall rend la chevelure souple, soyeuse, brillante ; il est sans rival pour la toilette.

Faux monnayeurs en Espagne.—Une fabrique de fausse monnaie a été découverte par la gendarmerie, à Bicha, province d'Almeria. L'outillage a été saisi. Le propriétaire de la fabrique s'est enfui.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 14 septembre :

—Lettre de la paroisse Terrebonne et des environs :

Je suis descendu, au milieu de chemins boueux et tortueux, de Houma à Bayou Dularge. Des pluies torrentielles y ont rendu les routes presqu'impraticables.

Les fertiles propriétés qui bordent le Bayou Dularge, ont eu leur part de ce vilain temps; aussi, la culture y a-t-elle été entravée. Ridgeland et Waterproof, à MM. Berger et Taylor; Argyle et Mulberry Farm, à M. A. M'Collum; Dularge à M. Turnbull, et High Ridge à M. T. W. Cook, peuvent être citées comme ayant les récoltes les plus convenables, en dépit des difficultés dont j'ai déjà parlé.

Sur cette route, la meilleure récolte est celle de St-Eloi, à M. Marmande.

En revenant, j'ai pris un chemin de traverse, qui m'a conduit au Petit Bayou Black. J'y ai visité Belle Ferme, qui a 325 acres de plant, 115 de souches de première année, et entre 40 et 50 acres de maïs et de pois. On a rendu d'assez nombreuses terres cultivables, sur cette habitation. La perspective est bonne. Il en est de même de Laurel Farm, à M. A. Bonvillain. Flore, à M. L. Lacassagne, sont habilement dirigées par un très actif cultivateur, M. Jas. Miller.

Au coucher du soleil, je suis arrivé à Greenwood, autre propriété de M. Lacassagne. La récolte y est belle et fait honneur à M. Edwards.

Me rendant de là à la station Gibson, ou Tigerville, j'ai repris le chemin de Houma par la voie du bayou Chacahoula. Le bateau-dragueur avait fait son œuvre de ce côté; rejetant la boue qui se trouvait dans le bayou, sur le chemin, il en avait rendu le passage difficile, en plus d'un endroit. De Tigerville, je me suis rendu, par le chemin de fer Morgan, à la station Ramos ; j'ai examiné avec soin la scierie Ramos, où l'on fait des portes, des fenêtres, des volets, et qui est la propriété de MM. Martin et Dreibholz. Les produits de cette fabrique font honneur à ses propriétaires ; je leur prédis un brillant avenir. Je suis revenu à Tigerville par des chemins meilleurs qu'auparavant. On ne rencontre, sur sa route, pendant plusieurs milles, que des cabanes de colons, et quelques champs défrichés. Enfin, on arrive à l'habitation Forest Grove, à MM. Buford et Bernard. Charmante propriété que celle de ces messieurs. Au milieu des marais de Chacahoula ; fertile, féconde ; j'y ai vu des cannes superbes, qui promettent une abondante récolte.

Les habitations Bull Run et Poverty Flat, à MM. McCallam et Cooke, sont dirigées par M. R. M. Cooke ; elles ont les plus beaux produits du voisinage. J'en dirai autant d'Eureka, qui appartient à MM. McCallam et Bergeron.

J'ai parcouru Cedar Grove, à MM. Wilson et Claveria. C'est une belle propriété, qui a été considérablement améliorée depuis la venue de ces messieurs. On a renouvelé la sucrerie et construit de nouvelles cabanes. La récolte y est au moins aussi bonne que sur les autres habitations que j'ai parcourues.

Celle de South Down et de Holly Wood, à M. Minor, sont excellentes, eu égard à l'année que nous venons de traverser. On doit en féliciter les deux directeurs de travaux, MM. W. Webb et V. Kyle. Un splendide chemin macadamisé mène de Southdown à Hollywood, de sorte qu'en voyageant d'une habitation à l'autre, on ne s'aperçoit nullement des ravages de la pluie, comme dans le voisinage.

Les habitations Crescent Farm, Magnolia et Ardoyne, à MM. Shaffer; Ellendale, à M. McCollam; Belle Grove, à M. Jas. McBride; Ile de Cuba, à MM. Piedra—ont aussi d'excellentes récoltes.

Sur Belle Grove, à M. McBride, on a refait à neuf la sucrerie; on y installe un nouveau moulin, un clarificateur et un double effet.

Sur l'Ile de Cuba, à M. Piedra, la récolte se compose de 366 arpents, dont 216 sont des souches de première, deuxième et troisième année. Le plant est loin de les valoir.

Woodlawn, à M. H. W. Barton, a une des récoltes les mieux réussies de la paroisse.

Waubun, au capitaine John T. Moore, M. G. C. Marshal, directeur des travaux, a une récolte fort belle dont on peut espérer les meilleurs résultats. On y fait aussi beaucoup d'améliorations à la sucrerie.

Acadie, à M. Andrew Price, fait également honneur au sol de l'habitation.

A mesure que l'on approche de la roulaison, les défectuosités de la récolte deviennent plus visibles. Le mois d'août n'a pas accompli ce qu'on attendait de lui ; il n'a pas fait faire assez de progrès à la canne. Il ne reste plus à cette dernière que peu de semaines pour grandir.

La semaine passée a été extrêmement favorable à la fenaison. C'est là un puissant facteur dans l'économie rurale. Les fèves d'engrais étaient en bon état et ont été récoltées dans de bonnes conditions. Les charrues sont maintenant occupées à retourner la terre pour une autre année, de sorte que personne n'est au repos, ni hommes, ni bêtes.

On manifeste, généralement, l'intention de retarder, le plus possible, l'époque de la roulaison, mais un certain nombre de planteurs sont résolus à commencer, le 10 octobre ; ce sont spécialement ceux qui ont fait emplette de nouvelles machines ; ils sont naturellement portés à les essayer, avant les opérations régulières de la roulaison.

Que la canne soit inférieure à celle de l'an dernier, personne n'en doute, mais, comme production générale, il n'y aura, probablement, aucun déficit dans les paroisse Terrebonne. Les améliorations que l'on a apportées dans les instruments de fabrication, feront, sans aucun doute, compensation à la faiblesse du tonnage.

—Lettre de la paroisse Ste-Marie :

Il y a eu une énorme pluie, ici, mercredi ; elle a relevé l'esprit des planteurs ; ils se plaignent de ce que la canne n'a pas assez poussé, depuis deux semaines, mais ceux qui coupent leur ris, ont maintenant besoin de beau temps.

M. Ch. Conrad a déjà expédié 1,280 barils, dont une assez grande quantité a été battue, écalée, et s'est vendue 6 1/4 cents, la livre.

M. Conrad déclare que sa variété Honduras n'a donné que 12 barils à l'acre, tandis que sa variété Caroline en a produit 14. Mais il y aura compensation, probablement. Si le ris de la Caroline est plus prolifique, celui du Honduras se vendra un plus haut prix.

Il est évident, à cette heure, que le rendement en sucre sera faible, cette année.

Jusqu'à ce soir, le temps a été extrêmement favorable à la moisson du maïs et à la rentrée du foin. Sous ce double rapport, il n'y a pas à se plaindre.

M. John Paul Baldwin, notre jeune et savant ingénieur, est de retour de son voyage dans l'Ohio. Ce retour si prompt est dû à ce qu'il a accepté la surintendance dans la mise en opération de l'énorme établissement de Des Lignes. Il faut qu'il ait mis tout en bon ordre, tout rectifié, avant trois semaines. Des Lignes a 30 acres de sorgho ; on a l'intention de soumettre le tout à la diffusion, avec la batterie nouvellement installée, aussi vite que possible. On veut aussi épuiser la pulpe dans le moulin, afin de la jeter dans le brûleur de bagasse. Presque toutes les parties de la batterie sont en place, mais il faudra employer plusieurs jours à essayer les drageus, à rouler la pulpe.

La batterie doit rouler une tonne de cannes ou de sorgho par quatre minutes.

M. F. H. Dancan, autre ingénieur habile, est également revenu à son poste, à Bellevue.

—Lettre des Attakapas :

Les progrès de la canne enthousiasment tout le monde, ici. Il faut convenir qu'elle a fait un chemin rapide, grâce aux étranges chaleurs qu'il fait depuis le 1er septembre. Il y aura certainement des pertes en cannes mal venues et mal travaillées, mais on peut affirmer que 75 pour cent, au moins, de la récolte, fourniront des cannes de 5 à 7 pieds au moulin. La situation, ... le mois de novembre.

Le labourage d'automne est déjà commencé avec vigueur.

On a fait une abondante récolte de fèves d'engrais et de pois.

Quant au bétail, il est en bonne santé, bien que, sur les plages du Golfe, les ... [illegible]

—Lettre de la paroisse Ascension :

... aient, en quelques endroits, occasionné le charbon.

On affirme que l'année 1890 sera une bonne année pour l'industrie sucrière.

—Lettre de la paroisse Ascension :

Pas encore de pluie! La sécheresse actuelle n'a pas de précédent dans la paroisse. Jamais elle ne s'est élevée à un pareil degré d'intensité; jamais la température n'a été aussi élevée que du 4 au 10 septembre. Voici les chiffres: 92, 95, 96, 97, 94, 96.

Avec une semblable température, on ne peut rien attendre de bon de la canne. Les souches avancent peu, et le plant a de la peine à se maintenir. Il faut prendre son parti d'une récolte faible ; avec un temps aussi défavorable, elle est aussi belle qu'on peut le désirer. Cela aura, du moins, servi au curage et à la rentrée des foins et du maïs. Encore, par cette chaleur excessive, le maniement des gerbes et des bottes de foin devient-il extrêmement fatigant.

Le maïs a un rendement satisfaisant, et le foin est en ne peut plus abondant. On a déjà fait, en bien des endroits, le labour d'automne.

La moisson du ris est générale ; aussi, le rôdeur de levées n'est plus à son poste; il cherche à gagner son pain dans les champs de ris.

L'entrepreneur des levées, sur Souvenir, mène sa besogne à grand train ; il relève et consolide l'ancien rempart du fleuve.

Dans la fameuse "Valley of Trestles", derrière New Hope, on peut voir une nombreuse bande de travailleurs occupés à réparer le mal fait par les obstructions du chemin de fer Texas-Pacific. Le capitaine Tucker conduit les travaux, accompagné de M. Gleason; ils portent des insignes de sous-shérif. On a déjà pratiqué plusieurs ouvertures à travers le remblai, et l'on creuse un canal pour concentrer le drainage.

Sur la propriété de M. Teller, le double effet est complet. Sur Evan Hall, presque tout le travail est fini; dans deux semaines, l'appareil sera complètement installé.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Un résident de Hammond, en Louisiane, M. John Albrecht, vient déclarer dans l'*Abeille* de ce jour qu'il était possesseur d'un quart du billet sur lequel se trouvaient imprimés les numéros 14, 55, 75 et qui a gagné au tirage de samedi dernier, loterie quotidienne, classe 307, le gros lot, celui de $5,100. M. Albrecht ajoute qu'il avait acheté vingt-cinq sous sa fraction de billet au No 177 1/2 rue Poydras, et que la compagnie de la loterie, en cette circonstance comme d'ailleurs en toutes autres, s'est montrée empressée à faire honneur à son obligation, à lui verser entre les mains la somme de douze cent soixante-quinze dollars. Un placement d'argent comme celui que vient de faire M. Albrecht, c'est-à-dire faire fructifier, grossir vingt-cinq sous au point qu'ils arrivent aux colossales proportions de mille deux cent soixante quinze dollars, voilà, avouera-t-on, une opération des plus heureuses, un coup de bourse qui ne se voit guères, même sur Carondelet street.

La Salsepareille d'Ayer est fortement concentrée; c'est le remède le plus économique dont on puisse se servir pour purifier le sang.

La Nouvelle Revue.

Livraison du 1er sept. 1889.

SOMMAIRE.

M. Anatole France, par M. Georges Renard.
Les Cahiers conservateurs en 1889; Parlementarisme! par le marquis A. de Castellane.
L'Assainissement de Paris et de la Seine, par M. Ch. de Vernines.
Le Fou à Formose (3e partie), par Jean Dargène.
La Prison centrale d'Alexandrovsk; Souvenirs de Voyage en Sibérie, par M. Edgar Boulangier.
Littérature espagnole, par M. Léo Quesnel.
Les Origines du Roman d'Idées; Adolphe, Volupté, Dominique, par M. André Maurel.
Le Coco des Seychelles, par M. Alfred Mateau.
En Amérique espagnole: le Venezuela, par le Cte A. de La Rochefoucauld.
Chronique du Théâtre: Musique, par M. Louis Gallet.
Chronique du Théâtre: Drame et Comédie, par M. Marcel Fouquier.
Lettres sur la Politique extérieure, par Mme Juliette Adam.
Chronique politique, par M. Raoul Frary.
Lettre des Etats-Unis, par M. L.-V. Serre.
Chronique d'Angleterre, par M. T. Johnson.
Le Monde à l'Exposition universelle, par M. Maurice Briacourt.
Carnet mondain.
Revue financière.
Bulletin bibliographique.

PREUVE CONCLUANTE

De la cure des maladies cutanées par les Remèdes Cuticura, alors que tous les autres remèdes ont été essayés en vain.

Un cas de psore durant cinq années, couvrant de croûtes blanches la face, la tête, toute le corps de la personne qui en était atteinte. Sa peau était rouge, la démangeait, saignait. Tous ses cheveux étaient tombés. Des centaines de dollars avaient été dépensés en traitement. Le cas était déclaré incurable; mais les Remèdes Cuticura en sont venus à bout.

Ma maladie (la psore) s'est d'abord manifestée sur ma joue gauche, puis s'est étendue jusqu'à mon nez, couvrant presque toute ma figure. ... [illegible] ... "Remèdes Cuticura" ...

Mme Rose Kelly. Rockwell City, Calhoun Co., Iowa.

LES REMÈDES CUTICURA

Guérissent toutes les maladies de la peau douloureuses, humiliantes, qui causent des démangeaisons, saignent, brûlent, font naître écailles, pustules, boutons, s'attaquent au cuir chevelu, au sang avec chute de cheveux; ils guérissent enfin depuis le bouton jusqu'au scrofule, excepté, peut-être, l'ichthyosis.

En vente partout. Prix: Cuticura, 50 cts.; Savon, 25c.; Resolvent, $1. Préparé par la "Potter Drug and Chemical Corporation", de Boston.

☞ Demandez le traité intitulé: "How to Cure Skin Diseases", qui a 64 pages et renferme 50 illustrations et 100 attestations.

BOUTONS, têtes-noires, peaux rouges, rugueuses, fendues, huileuses, se guérissent au moyen du Savon Cuticura.

CURE RADICALE DE SANFORD POUR LE CATARRHE

Traitement complet externe et interne pour un dollar.

... [illegible] ...

Le Sanford's Radical Cure guérit le catarrhe ...

Potter Drug and Chemical Corporation, Boston.

SANS RHUMATISME.

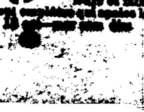

... [illegible]

L'ETOILE ROUGE BAZAR

Chaussures, Chapeaux, Bas, Chaussettes,

ARTICLES DE VOYAGE,

Corsets, Chemises de dessus, Chemises de dessous, Parapluies,

JOUETS D'ENFANTS, JEUX ASSORTIS

—— Assortiment Vaste et Varié. ——

Pour cette Semaine Grande Mise en Vente à Prix Réduits dans tous les Départements. Catalogues illustrés envoyés sur demande.

L'ETOILE ROUGE,

Coin Canal et Passage de la Bourse,

NOUVELLE-ORLEANS.

13 sept—1f

La poudre sans fumée.

On écrit, de Berlin, 28 août, à la *Liberté* :

Le ministre de la guerre allemand a demandé aux chefs des diverses armes, aux autorités dans le domaine militaire, aux généraux en mesure de se prononcer, aux officiers supérieurs qualifiés pour donner leur opinion, leur prévis sur la question de l'emploi de la nouvelle poudre de guerre et ses conséquences militaires. Bon nombre de réponses sont déjà parvenues; elles sont stupéfiantes. De tous les côtés, la réponse est la même dans ses conclusions, et l'unanimité de point de vue est telle, que, dès maintenant, on peut dire que l'impression en est profonde. Toutes les autorités consultées sont d'un seul et même avis, à savoir que l'adoption de la nouvelle poudre est destinée à provoquer une révolution dans l'art de la guerre, à en modifier toutes les notions, sinon à rendre la guerre presque impossible.

Aux dernières manœuvres qui ont eu lieu le 14 août à Spandau, en présence des empereurs Guillaume et François-Joseph, une batterie placée sur les coteaux de la Windmühle était entrée en action tirant avec la nouvelle poudre. Or, à 4 ou 500 mètres la batterie paraissait inactive, c'est à la lunette qu'on pouvait voir les canonniers occupés à charger, pointer et manœuvrer les pièces. Les détonations paraissaient plus sourdes ; quant à la fumée, on n'en voyait trace. L'impression qu'a laissée cette expérience a été concluante ; on a été obligé de convenir que si les armées engagées les unes contre les autres étaient toutes pourvues de cette poudre nouvelle, tous les principes admis jusqu'ici en seraient bouleversés.

La plupart des autorités, consultées à ce sujet, reconnaissent que le service de la cavalerie est compromis ; impossible de lancer en éclaireur des cavaliers exposés à être foudroyés par des ennemis invisibles. Pour l'infanterie et l'artillerie, l'appréciation des distances, le tir régulier par conséquent, devient impossible. Mais c'est surtout au point de vue de la cohésion des corps et de la discipline, que les prévis sont alarmants. La tactique de combat disparaîtra devant une lutte de ruse, d'adresse, de courage moral. On est même très inquiet, et dans les sphères militaires, on se demande si la discipline de combat, le sang-froid seront possibles devant les effets d'un feu invisible qui doit nécessairement produire la terreur. A quatre ou cinq cents mètres, *c'est-à-dire à la bonne portée d'une arme*, alors que le tireur est à peu près sûr de son coup, on ne percevra qu'un bruit sourd, on ne verra aucune fumée. Toutes les instructions, tous les règlements actuels sont de ce fait et implicitement hors d'usage et sans aucune utilité. Il faudra remplacer ce qui est par quelque chose, mais on ne sait pas encore par quoi. Enfin tous les prévis sont unanimes à reconnaître que l'officier devra pouvoir exercer une autorité morale incontestée sur la troupe et exiger du soldat une discipline à toute épreuve pour conserver la direction régulière des hommes confiés à son commandement.

La crise financière en Italie.

Nous lisons, dans la *République française* du 4 septembre :

Les désastres qui viennent de frapper la Banque d'escompte de Turin et la banque tibérine, et qui ne sont pas encore réparés, n'ont surpris personne. La situation financière de l'Italie est telle, depuis de longs mois, que le krach devait se produire d'un jour à l'autre. La crise de Turin n'en est que le commencement.

Est-il besoin de rappeler les origines des embarras financiers de l'Italie? Ils sont l'œuvre d'un homme, d'un seul homme, de M. Crispi. La responsabilité de tout ce qui arrive incombe d'une manière si évidente au président du conseil qu'il est impossible que le jour soit bien éloigné où l'Italie réveillée demandera à M. Crispi ce qu'il a fait de sa prospérité. Il aura ce jour-là de terribles comptes à rendre.

L'Italie, grâce à l'activité de son commerce d'exportation, largement sollicité par le grand marché français, développait son industrie naissante. Les villes se construisaient avec une activité fiévreuse. Le crédit se relevait, tandis que les vins italiens payaient aisément les lourds arrérages des emprunts couverts par l'épargne française.

La politique de M. Crispi, politique de malveillance injuste, politique d'agression éventuelle contre un voisin pacifique, a arrêté d'un coup cet essor. La dénonciation du traité de commerce avec la France était une mesure purement politique, probablement soufflée par les chefs de la triple alliance.

Qui pourrait blâmer la France d'avoir rendu coup pour coup et d'avoir répondu en fermant sa frontière aux produits italiens? Qui, en Italie, pourrait se plaindre de la froideur du marché financier parisien, qui laisse Turin et Rome *faire de se*? Nous serions triplement fous d'agir autrement. Tant que le gouvernement italien persévèrera dans la politique qu'il a jugé bon d'adopter, c'est à Berlin qu'il devra s'adresser pour trouver des acheteurs aux vins de la Pouille et de la Sicile et des capitaux pour arrêter la dégringolade des banques siciliennes ; et ce sera tant pis pour lui si, comme dit le proverbe, *les conseilleurs ne sont pas les payeurs!*

Italie.—La politique de M. Crispi —Lettre de M. Cavallotti.—Le *Secolo*, de Milan, du 3 septembre, publie une lettre de M. Cavallotti protestant hautement contre les journaux du parti de M. Crispi, qui ont prétendu que les démocrates italiens prenaient le parti de l'étranger contre leur patrie.

" En admettant, ce qui est impossible —dit cette lettre—que la France attaquait injustement l'Italie, tous les Italiens se lèveraient en armes, mais, par contre, s'il s'agissait de prendre part à une guerre infâme dans laquelle l'Italie jouerait le rôle de provocateur au profit d'alliés qui seraient alors ses maîtres, guerre dans laquelle on attaquerait sans être attaqué une nation sœur, pour, en détruire les libres institutions, alors, pour réaliser un pareil crime, le gouvernement devrait penser sur des gens ... liens."

Cette lettre pleine de fierté virile a produit en Italie une profonde impression. Elle est reproduite par les journaux romains.

Alsace-Lorraine.—On écrit, de Berlin, à la *Gazette de Cologne*, qu'il n'y a pas à songer à une suppression radicale du régime actuel des passeports ; mais on serait assez disposé à apporter un adoucissement dans l'application des mesures prescrites. L'administration d'Alsace-Lorraine se verrait le plus souvent conférer le pouvoir de décider les cas d'admission sur le territoire des pays annexés.

On signale, dans un vignoble à Gundolsheim, (Haute-Alsace), un phénomène rare ; c'est un cep de vigne portant 863 grappes de raisin, parfaitement saines, et dont plusieurs pèsent plus d'une livre. Après la floraison, le cep portait 860 grappes ; la grêle a détruit, dans le cours de l'été, deux cents grappes.

La série des sinistres due à la malveillance continue en Alsace.

Une maison tout fraîchement construite à Bitschwiller, près de Thann, vient d'être incendiée.

Ce sinistre porte à dix-huit le nombre des incendies qui ont été allumés par des mains criminelles depuis moins de six mois.

Monument en l'honneur des soldats français tombés devant Sébastopol.—On annonce, de Saint-Pétersbourg, que l'on a procédé, près de Sébastopol, et en présence du gouverneur de cette ville et des délégués du gouvernement français, à l'inauguration du monument élevé en l'honneur des soldats français tombés devant Sébastopol.

Les honneurs militaires ont été rendus par les troupes appartenant aux trois armes qui ont pris part à la défense de Sébastopol, marine, artillerie et infanterie.

La musique militaire a joué l'hymne russe et la *Marseillaise*.

Une exposition des beaux-arts à Berlin.—Rendant compte de l'ouverture d'une exposition des beaux-arts à Berlin, le correspondant du *Times* de Londres, dans cette ville, qui ne saurait être accusé de malveillance pour l'Allemagne, se voit forcé d'écrire :

"L'art allemand, comme la littérature allemande, est décidément, à l'heure actuelle, sous un nuage—grâce à la glaciale influence du militarisme, du matérialisme et de la lutte individuelle pour l'existence."

Quelque chose de nouveau.—Mme W. K. Vanderbilt, la femme du millionnaire américain, est en train de se faire faire un collier qui sera, certainement, unique en son genre.

C'est un collier de diamants, dont chaque pierre, au lieu d'être montée, sera percée comme une perle passée à un fil d'or.

C'est, tout au moins, nouveau.

Bruno—Décédée hier après-midi, mardi, 17 septembre 1889, à 1 heure et demie, à l'âge de 5 ans et 9 mois, Berthe Bruno, fille d'Emma Conget et de Jean Bruno. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, mercredi, à 10 heures précises. Le convoi partira de la résidence de ses parents, encoignure des rues Rampart et Ursulines.

Meral.—Décédée hier après-midi, mardi, 17 septembre 1889, à 5 heures et 5 minutes, Berthe Augustine Bouny, épouse d'Emile J. Meral, âgée de 21 ans et 6 mois. Les amis et connaissances des deux familles sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, mercredi, à 4 1/2 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 211, rue du Rempart, entre Toulouse et Moreau.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants. En vente chez M. F. Forgo, seul agent, 180 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse. Chambres garnies au No 180 rue Bourbon.

Avis.

$5,100. Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet de combinaison Nos 14—55—75, Classe 307, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Cinq Mille Cent Piastres, le samedi, 31 août 1889 ; le dit billet ayant coûté la somme de vingt-cinq sous au bureau de Poydras No 2, 177 1/2 rue Poydras, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

JOHN ALBRECHT, Agt. I. C. R. R. Hammond, Lne.

13 sept—1f

Bureau du Orleans Manufacturing Co., 121 rue South Peters, Nouvelle-Orléans.—A une assemblée spéciale du Bureau de Directeurs du Orleans Manufacturing Co., tenue dans ses bureaux, le 3 septembre 1889, il a été résolu qu'une assemblée générale des actionnaires de la compagnie fût tenue aux bureaux de la compagnie le vingt-deuxième jour d'octobre 1889, de ... heures P. M., pour voter sur l'opportunité d'augmenter le Fonds Capital de la compagnie de Quarante mille piastres à Soixante mille piastres.

H. E. SCHUTTE, Secrétaire.

17 sept—17 24—1 8 15 oct

PIANOS

—D'Hôtel—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald & Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

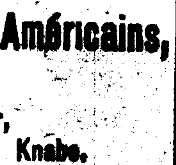

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD, NLLE-ORLEANS.

Changement de local! Changement de local!

ELKIN & Cie.,

98 ...... Rue du Canal 98

Transfèrent leur stock, le ou vers le 1er septembre, dans leur

Nouveau grand magasin, Nos 42 et 44 rue Chartres,

près Douane.

A cause du changement de local, nous vendrons notre grand stock de

TAPIS, Nattes et Shades.

A un grand sacrifice.

25 avr—1an

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

GRANDES REDUCTIONS

—SUR NOS—

Costumes tout faits, pour Hommes et Enfants,

LINGE DE CORPS, MALLES, VALISES, ETC.

Rapport aux grandes réparations qui vont être faites dans nos magasins, nous vendrons, pendant les 30 jours suivants, toutes nos marchandises au-dessous du prix coûtant.

25 pour Cent seront diminués sur chaque achat.

LA VENTE COMMENCERA LUNDI, 16 SEPTEMBRE.

MICHEL LION & CO.,

195, 197, 199 rue Decatur coin Ste-Anne.

13 sept—1an

METROPOLITAN BANK, DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES

90 .... RUE DU CAMP 90

Capital .... $300,000 | Profits non divisés $40,000

FRED PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Fred. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lienhard.

1er sept—1an—dim mer ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Newton Buckner, Chairman; Raleigh Woods, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

15 nov—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés. Jos. Keating, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

1 jan—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Bonne façon et exécution dans tous les genres de travail artistique décorable, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

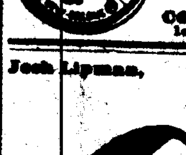

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept 89—1an

Josh Lipman, Jules Métayé, W. E. Robinson.

—AVEC—

A. M. Hill

IMPORTATEUR DE

DIAMANTS.

ET NÉGOCIANT EN

DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.

PRIX MARQUÉS EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

20 mai—1anPP

Téléphone 1146. ETABLI EN 1879. P. O. Box 387.

A. W. MOFFETT.

Chantier de bois et moulin à raboter

Bureau: coin des rues Tonti et Bassin (A la tête du Vieux Bassin.)

Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour planchers, plafond et "weather boards", ... Manufacture de wagons une spécialité.

26 sept—1 an

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

... Président. ... Vice Président. JOSEPH A. ... Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBBE, ... GALLY, ... VINCENT, ... SCHMIDT, ... TUYES, J. W. BENGE.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA SOCIETE FRANÇAISE.

Bureau: 164 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

CHLORO-NAPTHOLEUM chasse les punaises et est un antiseptique précieux dans le pansement des blessures.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHLORO-NAPTHOLEUM désinfecte les endroits mal sains. Essayez-le et soyez de bonne santé.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 SEPTEMBRE—CLASSE No 308

Tirage fait à 4 heures P. M.

32 47 49 65 26 57 62 72 6 28 30 72 36

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, se font en public chaque jour ... Compagnie.

... le 17 septembre 1889—4 heures P. M.

J. A. BOUSSEAU. W. D. PRICHARD. Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens pour ... dans ... et tous ...

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. H. FOURNIER. A. F. GODAT.

A. A. WOODS & CO.,

184 .... RUE GRAVIER 184

Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.

Assurances en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public confidentiellement sollicité.

1er sept—1 an, dim mer ven

LE CHLORO-NAPTHOLEUM est sans aucun doute le meilleur désinfectant du monde.

7 juil—3 m.

INSTITUTIONS.

Collège d'Orléans.

240 rue Royale entre St-Philippe et Ursulines. Rentrée des classes le 1er septembre. 1889.

Termes—Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $20.00. Ecole du jour, par mois, de $2 à $6. Pour plus amples informations s'adresser à W. E. ROBERT. Directeur. 18 août—Jeu.Dim.

INSTITUTION PICARD,

Pensionnat et Externat pour Jeunes Filles.

Réouverture des classes le 2 septembre.

Pour prospectus ou informations s'adresser à l'Institut, 272 Esplanade. 25 août—3m

Institut Commercial de St-Alexandre, Encoignure Chartres et Quartier. Dirigé par les Frères du Sacré-Cœur. L'ouverture des classes aura lieu le 2 septembre.

L'enseignement donné dans cet excellent Institut est général, mais surtout Commercial.

Le français, l'espagnol et l'allemand sont enseignés sans prix extra.

Pour prospectus ou informations, s'adresser à l'Institut, 312 Chartres. 28août—un 1er oct.

INSTITUT CARNATZ,

269 rue Colisée, entre Quatrième et avenue Washington.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

La vingt-cinquième session commencera mardi, 1er octobre.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Institut.

LÉONIE DE VARENNE, Directrice.

Sept—1m—Dim Mar Jeu.

CHAS. CARON'S ACADEMY.

Encoignure St-Claude et Orléans.

Bonne Ecole Anglaise et Française à bon marché. Ecole du jour pour enfants—Ecole du soir pour jeunes gens. Cours d'Anglais pour Français, Cours de Français pour Américains. Leçons particulières.

Mesdames Mueller et G. Goudain sont chargées des classes anglaises. 14 août—1m

Le Collège de Jefferson,

PAROISSE ST-JACQUES, Lne.

Sous la direction personnelle des Pères Maristes.

Est situé dans une des localités les plus salubres de l'état. Le collège est construit sur la rive du Mississippi, à 50 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, avec laquelle il est en communication constante par les bateaux à vapeur et les trains des chemins de fer "Mississippi Valley" et "Texas Pacific".

Conditions modérées. La prochaine session s'ouvrira le 2 octobre. Pour de plus complets renseignements, s'adresser au Rév. Thomas Henry, Convent P. O., Paroisse St-Jacques, Lne, ou aux Pères Maristes, à l'Eglise Catholique d'Alger, Lne. 9 sept—un 2 oct

Université Tulane.

Ecole Supérieure, Collège, Cours universitaire, Ecole de droit et de médecine, et H. Sophie Newcomb Memorial College pour jeunes femmes, cours pratique d'électricité et de génie civil. Les informations pour la prochaine session annuelle peuvent se procurer sur demande.

WM. PRESTON JOHNSTON, L. L. D., Président.

11août—3m

CHLORO-NAPTHOLEUM expédié à toute adresse. Bureau principal 58 Douane, coin Decatur.

LEON QUEYROUZE, "GROCER" EN GROS, —Importateur de— VINS ET LIQUEURS —Dépositaire de— Produits des Campagnes et de Pêches ... RUE DÉCATUR.

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency). Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1886. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LaBarre, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $56,606 33. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont ... relevés de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM. Contrôleur de la circulation. (Comptroller of the Currency.)

M. Anastasie,	A. M. Agricole,
J. Alpuente,	A. Aleixler,
Joseph Bazi,	Joseph Brugere,
A. Baird & Co.,	Dr. J. Bealer,
W. E. Bell,	W. R. Bell, adm. alst'r,
E. Benjamin & Co.,	A. Bebault & Co.,
Louis Bailes,	Barnier & De Senet,
L. Bobolet,	F. Baldes,
J. Branden,	F. Breen,
J. F. Bartholemy,	Louis Bauer,
Bussie & Bro.,	R. Beltran,
C. Burke,	E. E. Barinde,
J. A. Blaffer & Co.,	W. Alexandre Bessa,
Jean Ballencio,	J. A. Burdunat,
Samuel Bunbury,	Compagnie & Lambert
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amedie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Crude Fire Co. No. 2,	Connelly & Miller
P. Casse, agent,	F. Casse,
Eugene Coulon,	H. Connell,
J. Conrad,	L. Charest,
J. H. Chipot,	Norman Curtiss,
Louis Chaplain,	John Crinkord,
Etienne Dubois,	Dubois & Laroussinee,
Mme Louis De Gallo,	F. Duchesne,
J. B. Dunbar,	A. Deschamps,
F. Dejan,	J. C. Dunn,
Arthur Denis,	Du Beloux Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Dugas,
G. Drouet,	G. M. Bell,
A. Dumestre,	M. T. Ducros,
Duvallier & Co.,	A. De Sainte Gême,
A. Boudin,	Manuel Elliott,
... Fargey,	Fenton Flange,
J. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	A. Fuchs,
Frilz & Brandon,	Charles Fils,
J. E. Frank,	M. Fulton,
Gustave Farate,	H. C. Fulcher,
Fulton & Gerenchain,	G. E. Finlay,
Mme Geo. Fournache,	Joseph Guggenheimer
Emma Geddings,	Connelly & Allen,
T. Generally,	A. Gruaday,
Isadore Gerard,	Fred Good,
Goldenhurst & Kelly,	Mme Armie Guirand,
G. E. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
E. Guinault,	J. Goudal,
E. J. Hamilton,	Hebrard & Vignes,
J. M. Hamman & Co.,	George Hew, M. D.,
Mme Anne Hill,	M. Hernan,
G. C. Heise,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Henry Aycock & Co.,
Johnson & Manson,	G. W. Hart,
Jeanmond & Co.,	J. M. Jouvenceal,
R. Jahreus,	E. Jaubert,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W. Kallender,	Koenig & Co.,
Dr E. Kunzmann,	Amelie Laurent,
Joseph Larrieu,	E. Lafaye,
M. Lamasse,	E. Legard,
C. L'Este & Co.,	La. Equit. Life Ins. Co.,
Edward Lieshy,	Lang, Buchenburger,
Labouisse & Dubts,	Mme J. E. Lepouze, Sue
L. Lahn,	Jas. W. Monohot, Co.,
A. A. Lomaux,	Peter Lacos,
E. Mendoza & Co.,	Charles Maneon,
A. J. Montein,	T. Meslin,
M. Maas,	P. Mesurey, agent,
F. Maggie,	C. M. Marquaz,
J. G. Mourrau, curator,	Madame & Laborde,
Chas Moreton, Succ. de	J. Menard,
Philip McCabe,	J. Moreau,
Louise Malle,	Orville Marigny,
A. May,	V. Malgneve,
Dr A. Mercier,	E. Marks,
Michael Melleur,	Mensile Nivette,
Norton & Bell,	Joseph Oberhauser,
A. Olivier & Co.,	E. E. Ogden curateur
P. Pabie,	A. P. Parmly, agent,
Mme Anne Parigne,	Poitevent & Bookham,
... Pesis,	Perkins, Swenson & Co.,
E. Pettere,	E. R. Paulsen,
A. Pollock,	E. Piffet,
A. Pauls,	Pioneers Cotton Press
A. Quinnb Fils,	E. Rabasse,
J. Rager & Co.,	E. Reviere,
... Rangaud,	Mme Anne Saran,
A. Babonh,	Wilson Sweets,
...	Southern Bank Cotton
... Sarwal,	...
A. Seeger,	Southebar & Dryer,
Smith & Co.,	E. F. Steinbach,
F. Sobin,	Schneider & Suberkine,
E. Sauaux,	J. Siegbland & Co.,
J. E. Synart,	Sankey,
J. E. Saulari Schaller,	J. J. Stewart, tuteur
David Sewell,	F. Soubie,
... M. K.	G. E. Sigsbee,
F. Schmiedecker,	Alfred Shaw,
E. R. Sarin,	F. Stachbach fils,
Nicholas Th.,	Al. A. Terrebonne,
A. Tusen,	E. M. Todd & Co.,
Samuel M. Todd,	M. A. Tyler,
W. Van Benthuysen,	A. Vogel,
J. Vernon,	Mme A. Vincent,
Public Vollaire,	Ernesto Vetria,
Philip Wagner,	Adolp Weis,
Wm. Whan, Suc. de	A. White,
Wharton & Moody	... White,
E. Walker,	E. White,
E. L. Zell & Co.,	E. A. Zeunts &

PEERLESS DYES Les meilleurs. Chez Droguistes.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfère ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRÈS DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille ... remportée ...

28 août—

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans la ressort de leur art. Pose de ... artificiels.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouvert de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

AVIS IMPORTANT.

Les déserteurs et insoumis qui veulent bénéficier de l'amnistie accordée par la loi du 21 juillet 1889, doivent se présenter au Consulat de France pour faire dresser acte de leur soumission.

Cette formalité doit être accomplie, pour les Etats-Unis, dans l'année qui suivra la promulgation de la dite loi, c'est-à-dire, avant le 21 juillet 1890.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1889.

Liste de renseignements.

André Joseph Casimir	Dubin veuve (née Eu... Iodie Judici)
Becker Georges	
Bernier Reine (Mme Bopey Hortense (Mlle)	
Reine)	Dupuis Guillaume
Bouché Jacques	... Alice
Brun Jean	... Etienne
Brusson Noel	Lacôme Jean
Dubreuil Romain (vendu)	Laurent Jean
	... Denis
Dumoges Louis François	Monk (famille)
	Brière Henri
Desveaux Emile Adolphe	Tabot Adolphe
	Aubry Jean Marie
	Vignaux Justin
Manor H.	Legrand
Gobreau Lucien	Simone Edmond

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la remise des documents, l'invite les personnes qui ont à s'adresser à quel titre des actes de l'état civil de Louisiane, au dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er septembre 1889. Le Consul, PAUL DEJARDIN

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle

Par Francis T. Nicholls, gouverneur DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions recommandant l'exercice de cet Etat à ... une proclamation de Quarantaine annuelle contre les ports réputés dangereux, à prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1889.

Tous les navires arrivant des différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI, venant de ports américains intertropicaux et des Antilles, seront soumis à une complète désinfection sanitaire, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés : c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou en ont eu, soit avant, soit pendant leur arrivée, ou ... le traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station de quarantaine supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés où dont la condition sanitaire est satisfaisante, peuvent, après inspection, franchir la quarantaine, suivant les mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la complète désinfection ... après une détention de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection, et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui l'ont pendant le voyage, seront soumis à la station maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, ordonnant sa mise en vigueur à partir du MERCREDI, 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera chargé de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et j'y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 16me jour d'avril de l'an de N. S. mil-huit-cent-quatre-vingt-neuf.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour le Gouverneur; Geo. ... Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des lois de la Quarantaine et de réduire, autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes matières de laine, de couverture, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou de toile.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour les voyages des équipages acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires ... sont respectueusement requis d'exiger que ... des ports quarantenaires ... certificat ... pour l'eau ... une maladie pestilentielle à bord ... ne peut avoir lieu ... marchandises, valeurs et autres ... l'avance.

4. Les navires mouillés dans les ports où existe la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Le capitaine doit, autant que faire se pourra, être avisé de manière à rendre l'accès du quai aussi possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air frais dans toutes les parties du navire. ...

7. Les navires portant ... à la Quarantaine ... avant d'arriver ... de ... conditions ... à la Quarantaine ...

8. Tout navire observant les prescriptions ... Bureau de Santé ... traité avec ... période de détention ...

26 avril—